

Politique d'entreprise et code de conduite

Code de conduite

Version: Janvier 2023

Table des matières

Préface	3
Nos collaborateurs	4
Nos clients, nos partenaires commerciaux et nos partenaires de marché	4
Nos fournisseurs et nos chaînes d'approvisionnement	5
Protection de l'environnement et performance environnementale	5
Protection de la santé et sécurité au travail	6
Protection des biens, protection des données et confidentialité	6
Notes	7

Préface



Chers collaborateurs GWF, chères parties prenantes GWF

Chers collaborateurs GWF, chères parties prenantes GWF
GWF AG a une histoire à succès de 123 ans, qui a façonné nos valeurs et notre collaboration avec nos clients et partenaires. En tant qu'entreprise familiale, nous avons à cœur d'entretenir des relations sincères et équitables avec toutes les parties prenantes. Notre équipe de spécialistes et de cadres bien formés et motivés est synonyme d'un développement d'entreprise moderne, durable et orienté vers l'avenir.

Le développement et la publication de la présente politique d'entreprise constituent une base importante pour notre travail quotidien. Elle nous oblige à travailler de manière professionnelle et transparente et fait de nous un partenaire prévisible et fiable. Nous respectons toujours les lois et les dispositions en vigueur et nous orientons vers les meilleures pratiques et les normes de notre industrie.

Tous les collaborateurs de la GWF contribuent au développement durable de l'entreprise en respectant la politique d'entreprise et les règles de conduite de GWF.

Je suis toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et à vos suggestions concernant la politique d'entreprise et le code de conduite de GWF. Le conseil d'administration de GWF se penche sur les réactions à ce document lors de chaque réunion.

Avec mes salutations les plus cordiales

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Florian Strasser'.

Florian Strasser

Nos collaborateurs

En tant qu'entreprise familiale de sixième génération, nous accordons la priorité à nos collaborateurs. Notre compétence collective, notre communauté et notre cohésion font la particularité de notre entreprise. Nous sommes un employeur qui s'engage activement en faveur de relations d'emploi durables et à long terme, de conditions de travail équitables et de relations respectueuses et valorisantes.

- Nous respectons la dignité humaine et les droits de **chaque personne à tout moment**. Nous traitons tous les sexes sur un pied d'égalité.
- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement ou d'agression sexuelle. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement.
- Notre comportement est guidé par nos valeurs "Swiss. Smart. Simple." et à nos principes de gestion, ainsi qu'aux normes éthiques et morales les plus élevées.
- Nous n'autorisons pas le travail des enfants, l'exploitation ou la discrimination des personnes.
- Nous reconnaissons notre responsabilité pour garantir l'équité en matière de rémunération et de conditions de travail. En toute situation, nous sommes honnêtes et intègres, nous nous engageons dans nos déclarations et nous traitons les autres avec estime.
- Nous encourageons la coopération et développons ensemble notre organisation. Nous agissons toujours dans le meilleur intérêt de GWF.
- Nous n'utilisons pas notre position dans l'entreprise à notre propre avantage ou à l'avantage de personnes qui nous sont proches. En cas de conflits d'intérêts potentiels, nous sommes transparents et les portons par écrit à la connaissance du ou des supérieurs hiérarchiques et des ressources humaines. (RH)
- Nous nous signalons mutuellement les comportements qui vont à l'encontre de l'esprit de notre culture d'entreprise et discutons de nos observations avec notre supérieur(e).
- Nous signalons directement à la direction les violations de la loi et de notre politique d'entreprise.
- À tout moment, nos RH se tiennent à disposition pour conseiller et aider en toute confidentialité.

Nos clients, nos partenaires commerciaux et nos partenaires de marché

Avec des solutions de produits et des services de pointe, nous garantissons durablement les investissements de nos clients et nous nous efforçons de dépasser leurs attentes en termes de qualité, de fiabilité et de valeur. Nous nous engageons dans des partenariats de confiance à long terme. Nous entretenons des relations respectueuses avec nos partenaires commerciaux.

- Nous améliorons en permanence notre focalisation sur le client ainsi que nos processus et produits grâce à notre gestion de la qualité, que nous documentons par des certifications externes.
- Nous défendons une concurrence loyale et n'abusons pas de notre position dominante sur le marché.
- À aucun moment nous ne nous procurons un avantage en corrompant ou en nous laissant corrompre.
- Nous nous engageons à prendre en compte les intérêts de notre secteur dans les organes de régulation et de normalisation en y participant activement.
- Nous veillons à ce que notre participation à des réunions informelles, à des conférences ou à d'autres rencontres ne constitue pas une infraction aux lois en vigueur sur la concurrence et les ententes.
- Nous ne participons pas à des discussions sur des pratiques anticoncurrentielles, telles que la fixation des prix, le partage des marchés et la manipulation des marchés.

Nos fournisseurs et chaînes d'approvisionnement

Nos fournisseurs sont des entreprises établies qui respectent les normes de qualité les plus élevées. Nous développons avec eux des relations étroites et durables et exigeons d'eux des pratiques commerciales modernes, conformes au marché et légales. Les exigences que nous nous imposons dans le cadre de notre politique d'entreprise et de nos règles de conduite s'appliquent également à nos fournisseurs.

- Nos fournisseurs respectent à tout moment la législation et les lois en vigueur.
- Nos fournisseurs respectent les principes de bonnes pratiques d'emploi, qui garantissent de bonnes conditions de travail ainsi que la santé et le développement des collaborateurs.
- Nos fournisseurs reconnaissent la politique d'entreprise et les règles de conduite de GWF et mettent à disposition un document comparable pour décrire leurs pratiques commerciales.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se penchent sur le Pacte mondial des Nations unies et qu'ils fassent preuve de transparence quant aux conditions de travail et à l'origine des matières premières.
- Dans nos chaînes d'approvisionnement, nous n'autorisons pas l'utilisation de matières premières, de composants ou de produits finis dont l'origine est problématique.
- Dans nos chaînes d'approvisionnement, nous respectons toutes les réglementations commerciales, règles, restrictions et lois en vigueur lors de l'importation et de l'exportation de marchandises et nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

Notre performance environnementale et notre contribution à la protection de l'environnement

En tant qu'entreprise axée sur la mesure et la gestion de ressources précieuses telles que l'électricité, le gaz, l'eau, les eaux usées et la chaleur/le froid, nous avons la possibilité, par notre travail quotidien, de faire une différence significative dans la gestion de ressources précieuses.

- Nous mettons à disposition les moyens et les structures nécessaires à l'amélioration continue de nos performances environnementales.
- Nous encourageons la prise de conscience et les connaissances environnementales de nos collaborateurs.
- Nous les informons ouvertement et les motivons à agir dans le respect de l'environnement.
- Nous évitons et réduisons les déchets, les émissions et recyclons les matériaux et utilisons consciencieusement les ressources dont nous disposons.
- Nous nous informons sur l'impact environnemental de nos produits et nous nous engageons dans un dialogue ouvert avec les autorités et les groupes intéressés.
- Nous utilisons nos compétences en matière de mesure des ressources précieuses pour aider nos clients et les tiers à améliorer leurs performances environnementales. Nous travaillons avec nos fournisseurs et notre service de développement à la réduction de l'empreinte de nos produits et n'utilisons que des matières premières dont l'origine n'est pas douteuse.

Notre contribution à la santé et à la sécurité au travail

La santé et la sécurité de nos collaborateurs, de nos clients et des tiers concernés sont les biens les plus importants et nous nous engageons à les protéger ensemble. À aucun moment nous ne voulons nous exposer, par négligence ou même en connaissance de cause, à des risques qui pourraient entraîner des pertes de santé ou d'intégrité pour nos parties prenantes.

- Nous sommes vigilants et nous nous rendons mutuellement attentifs au manque de protection de la santé ou de sécurité au travail.
- Nous faisons immédiatement part des risques à notre supérieur(e) et au responsable de la sécurité au travail.
- Nous promovons la sécurité et la santé par une infrastructure et un équipement de protection modernes, une collaboration active, une amélioration continue, une information périodique et une formation continue.
- Il est important pour nous d'assurer une sécurité au travail et une protection de la santé préventives afin de protéger la santé de nos collaborateurs et d'éviter les maladies physiques et psychiques liées au travail.
- Nous encourageons et soutenons un dialogue ouvert sur toutes les questions de sécurité au travail avec les collaborateurs, les autorités et le public.
- Nous documentons nos efforts en matière de protection de la santé et de sécurité au travail et procédons à des audits réguliers.

Notre responsabilité en matière de protection du patrimoine et de protection des données

La protection des données, la confidentialité et la protection du patrimoine sont un travail d'équipe. Grâce à l'aide intensive de tous, il est possible, à l'ère du numérique, d'éviter que notre entreprise, nos collaborateurs, nos clients et des tiers ne subissent des dommages. Pour ce faire, il faut du courage, de la vigilance et plutôt une fois de trop.

- Nous protégeons les données de nos collaborateurs, de nos clients et de tiers conformément aux prescriptions en vigueur.
- Nous protégeons les intérêts de notre entreprise en considérant les informations commerciales et les données techniques et financières de l'entreprise comme confidentielles et internes.
- Nous informons immédiatement le responsable de la protection des données si des droits d'accès qui ne nous sont peut-être pas accordés nous sont accordés.
- Nous informons immédiatement le responsable de la protection des données et nos supérieurs hiérarchiques si nous avons commis une erreur en matière de protection des actifs, de protection des données et de confidentialité.
- Nous n'utilisons pas les données de tiers auxquelles nous n'avons pas accès.
- Nous traitons les actifs de GWF avec prudence et dans l'intérêt de l'entreprise.
- Nous protégeons les intérêts patrimoniaux de GWF en documentant les actifs matériels et immatériels en interne et en ne les copiant pas, en n'en faisant pas un usage abusif et en ne les détournant pas de leur finalité.
- Nous exécutons consciencieusement les travaux qui nous sont confiés et prenons soin de nos installations et de notre matériel.
- Nous maintenons l'ordre et veillons à la propreté. Nous respectons toujours le devoir de confidentialité et communiquons avec prudence.

